

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

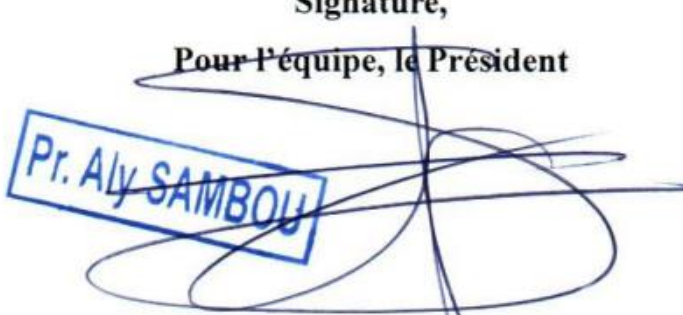


**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DE LA LICENCE DE
LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA)
OPTION : AGROALIMENTAIRE
DE L'UFR SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE
L'UNIVERSITE IBA DER THIAM DE THIES (UIDT)**

L'équipe d'évaluation:

- M. Aly SAMBOU, Professeur assimilé, président ;
- M. Mady CISSÉ, Professeur titulaire, membre ;
- M. Ameth KEBE, Maître de conférences titulaire, membre.

Signature,
Pour l'équipe, le Président



Mars 2023

Table des matières

I.	PRESENTATION DE LA FORMATION	4
II.	AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION	6
III.	DESCRIPTION DE LA VISITE	7
IV.	APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ-SUP.	11
V.	LES POINTS FORTS DU PROGRAMME.....	19
VI.	LES POINTS FAIBLES DU PROGRAMME.....	21
VII.	APPRECIATIONS GENERALES	22
VIII.	RECOMMANDATIONS A L'ETABLISSEMENT	22
IX.	RECOMMANDATIONS A L'ANAQ	23
X.	PROPOSITION DE DECISION	23

Introduction

La création de l'Université Iba Der Thiam de Thiès intervient en 2007, dans un contexte d'élargissement de la carte universitaire du Sénégal et de la diversification des offres de formation. Dès l'entrée en vigueur de la réforme LMD, avec la signature des premiers décrets y afférant en 2012, l'institution s'est efforcée de mettre l'ensemble de ses offres de formation antérieures et nouvelles en adéquation avec la nouvelle réglementation.

Dans un effort de répondre aux besoins des milieux socioéconomiques du Sénégal, le programme de formation en Langues Etrangères Appliquées, option Agroalimentaire, est apparu comme un projet introduit à point nommé. Plusieurs raisons justifient le choix de ce projet : la possibilité d'offrir un parcours en Agroalimentaire et d'accompagner les entreprises nationales évoluant dans les divers sous-domaines de l'économie.

Dans le cadre de sa politique d'amélioration de la qualité de son offre de formation, l'UFR des Sciences Économiques et Sociales de l'Université Iba Der Thiam de THIES (UIDT) a initié, un processus d'auto-évaluation de la Licence de Langues Etrangères Appliquées (LEA), accrédité en 2015.

Le rapport issu de cet exercice a été présenté le 31 mai 2022 à l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité (ANAQ-Sup) du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en vue d'obtenir le renouvellement de l'accréditation du programme évalué.

À cet effet, l'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts évaluateurs externes composée du Pr. Aly SAMBOU, Professeur assimilé à L'UGB/LEA (Président), de Pr. Mady CISSÉ, Professeur titulaire à l'UCAD (membre) et de Dr Ameth KÉBÉ, Maître de conférences titulaire à l'UCAD (membre) pour procéder à l'évaluation du programme de licence en langues étrangères appliquées (LEA), option : agroalimentaire.

L'évaluation s'est déroulée le 1^{er} décembre 2022, de 8h 39 à 16h50. Pendant cet intervalle de temps, l'équipe des experts a pu vérifier si le programme soumis à l'évaluation satisfait aux différents standards de qualité de l'ANAQ-Sup.

Le présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format de présentation recommandé par l'ANAQ-Sup.

I. Présentation de la formation

La Licence de Langues Etrangères Appliquées (LEA), option : Agroalimentaire de L'UFR Sciences Economiques et Sociales (SES), Lettres, Arts et Sciences Humaines (LASHU) de l'Université IBA DER THIAM de THIES a été ouverte en 2007-2008.

Le programme de Licence en Langues Etrangères Appliquées (LEA), option : Agroalimentaire, de l'UFR Sciences Economiques et Sociales de l'Université Iba DER THIAM de Thiès est une formation à finalité professionnelle. Ses diplômés sont considérés comme des techniciens supérieurs en langues étrangères, dotés, d'une solide culture générale et d'une maîtrise des relations économiques internationales, mais aussi d'une compétence interculturelle. En effet, ils possèdent des connaissances essentielles dans un domaine d'application précis ainsi que des savoir-faire directement utilisables dans la vie professionnelle. Ces compétences sont adossées à une formation approfondie en langues étrangères (l'anglais pour tous comme langue A, et l'espagnol, l'Arabe ou l'Allemand au choix de l'étudiant, comme langue B).

Le cursus pluridisciplinaire de LEA, option : Agroalimentaire, s'appuie sur l'acquisition de connaissances théoriques et techniques dans les différentes matières d'application qui sont, entre autres : l'économie, la gestion, le droit, la sociologie, l'entrepreneuriat, la comptabilité, l'industrie agroalimentaire, le droit des obligations, le droit commercial, le marketing et les normes, le droit du travail, la statistique descriptive etc.

1-Les objectifs de la formation

La formation vise les objectifs suivants :

- développer, chez l'apprenant, les quatre compétences fondamentales en langues étrangères ;
- réussir l'acquisition des quatre compétences adaptées à des situations de communication et de traduction spécialisées ;
- développer, chez l'apprenant, une compétence en culture et civilisation des pays de langues étrangères ;
- construire, chez l'apprenant, une compétence polyvalente en langues étrangères appliquées au secteur agroalimentaire.

2- Les compétences visées

À l'issue de la licence, l'étudiant sera capable de :

- traiter des questions liées à l'Agroalimentaire avec les pays de langues étrangères ;

- utiliser les langues étrangères dans des situations de traduction et de communication multilingues spécialisées ;
- réaliser en langues étrangères des tâches d'expression orale et écrite dans les domaines de spécialité étudiés ;
- initier des projets individuels ou collaboratifs relevant du domaine de l'agroalimentaire
- réaliser des activités, à un niveau de cadre moyen, dans le domaine de l'agroalimentaire.

3- Les débouchés

Le programme de formation forme les étudiants aux débouchés suivants : assistant de direction trilingue, responsable d'économet, chargé de mission, assistant à l'import/export, entre autres.

L'UFR SES compte cinq programmes de licence (Management Informatisé des Organisations, Management du Tourisme et l'Hôtellerie, Langues Etrangères Appliquées, Lettres, arts et civilisation, Sciences Economiques et Gestion) et quatre programmes de master (Banque Finance Assurance et Management du Tourisme et des Activités Culturelles, Langues Etrangères Appliquées, Sciences de Données et Applications). Elle dispose d'un personnel constitué de 34 PER et 24 PATS pour près de 2 300 étudiants. Le ratio PER/étudiants est cependant faible : 1/68, bien loin de la norme UNESCO.

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants permanents et d'enseignants vacataires. La plupart des vacataires proviennent du monde socio-professionnel.

À ce jour, le département de LEA compte onze (11) enseignants-chercheurs permanents dont : 01 Professeur assimilé, 03 Maitres de conférences titulaires, 06 Maitres de conférences assimilés, un assistant titulaire et 14 Vacataires titulaires de Master (7), Doctorat (03), DEA et de Maîtrise (04).

Il est clair que le PER a joué un rôle important dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme de formation. Les conseils d'UFR et de département restreints aux enseignants permettent aussi d'échanger régulièrement sur l'offre de formation. Il a été tenu un atelier de révision du programme en 2017-2018 suite aux recommandations des experts de l'ANAQ-SUP issues de l'accréditation du programme de LEA en 2015, et auquel des académiques et des professionnels ont pris part.

Cet atelier a permis au corps pédagogique de mieux recentrer les contenus didactiques autour des objectifs spécifiques de la formation en s'efforçant d'opérer une meilleure adéquation entre celle-ci et les besoins changeants du monde professionnel. Ce travail est toujours en cours.

Conformément aux recommandations de la réforme LMD, chaque semestre comporte bien trente (30) crédits distribués de façon plus ou moins équitable entre les unités d'enseignement semestrielles. Le sixième semestre est consacré entièrement au stage en entreprise de l'apprenant.

Le programme de formation est construit autour de deux langues étrangères (langue A et langue B), en plus des matières d'application qui sont, entre autres: l'introduction à l'étude du droit, l'informatique, l'économie générale, le droit des obligations, la sociologie des organisations, les statistiques descriptives, le droit commercial, l'industrie agroalimentaire, douane et transit, management, droit du travail, Normes de l'agroalimentaire, techniques bancaires, création d'entreprise, stage en entreprise, mémoire/rapport de stage. Le Projet Personnel et Professionnel (PPP), l'UE Création d'entreprise, le stage en entreprise et soutenance de mémoire, préparent l'étudiant au monde du travail. En résumé, on constate que des efforts sont faits pour impliquer les acteurs du monde socio-économique dans l'offre de formation. Les stages effectués par les étudiants constituent un premier lien avec le monde professionnel.

À cet effet, un bureau des stages est créé, des arrêtés de nomination d'enseignants vacataires sont pris, des contacts avec quelques entreprises sont établis. Ces accords de partenariat ont permis le placement en stage d'étudiants issus du programme.

II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

La rédaction du rapport d'auto-évaluation a respecté l'essentiel des orientations fournies par le référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-Sup. Dans l'ensemble, il a été élaboré, bien écrit et clair en suivant la démarche préconisée par l'ANAQ-Sup et en accord avec une méthodologie de collecte des données et de rédaction que les membres du comité ont adoptée en amont.

Dans son ensemble, le rapport d'auto-évaluation offre une présentation de l'Université Iba Der Thiam de THIES (UIDT). Il a mis l'accent sur sa genèse, les six (06) UFR, sa mission, les organes, les huit (08) commissions statutaires, les quatorze (14) services centraux de la gestion administrative, financière et pédagogique mais le rapport a présenté l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences Économiques et Sociales (UFR SES) et le programme de formation en licence LEA option Agroalimentaire.

La participation active des membres du comité de pilotage, composé de treize (13) membres dont dix (10) docteurs maîtres de conférences titulaires ou assimilés, un assistant titulaire, d'un étudiant et du chef de service pédagogique, a permis d'obtenir des données consensuelles et de

produire un rapport approuvé par tous et transmis au Président du comité de pilotage le 31 mai 2022.

En outre, la lecture du rapport d'auto-évaluation a permis de faire ressortir les forces et faiblesses du programme. Au demeurant, en dépit de quelques coquilles relevées çà et là, le rapport d'auto-évaluation est bien rédigé et présenté dans une langue et un style correct.

III. Description de la visite

L'équipe d'évaluateurs de l'ANAQ-Sup, composée du M. Aly SAMBOU, Professeur assimilé à LSH-Langues étrangères appliquées/l'UGB/ (Président), de M. Mady CISSÉ, Professeur titulaire à l'ESP/UCAD (Membre) et de M. Ameth KÉBÉ, Maître de conférences titulaire à la Faculté LSH/UCAD, (Membre), est arrivée à l'heure prévue, à 8h39.

À leur arrivée, les évaluateurs ont d'abord été reçus, par le Directeur de l'UFR, Professeur Ibrahima THIAM, Professeur titulaire, la Vice-directrice, Dr Hadja Maïmouna NIANG, Maître de conférences titulaire, et Dr Birame SARR, responsable de la filière LEA.

3.1- Organisation et déroulement de la visite

La visite a été effectuée le jeudi 1^{er} décembre 2022 conformément à l'agenda fourni par l'ANAQ-Sup. Le tableau ci-dessous résume le chronogramme détaillé de la visite des experts :

Horaires	Activités des experts
08h 39 – 09h 15	Arrivée de l'équipe des experts
09h 15 – 11h 01	Présentation du programme et échange avec les responsables de l'établissement
11h 01 – 12h 05	Entretiens avec les différentes composantes (PER,)
12h 45 – 13h 11	Entretiens avec les différentes composantes PATS,
13h 11 – 13h 31	Entretiens avec les différentes composantes Etudiants,
13h 31 – 14h 25	Pause- déjeuner
14h 25 – 15h	Visite des locaux (bibliothèque/Amphi-salles de cours, bureaux, dispositif d'hygiène, d'environnement et de sécurité etc.)
15h 15 – 15h 45	Réunion d'harmonisation entre les experts
15h 45 – 17h 00	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation

Le début de cette rencontre a permis de prendre connaissance de l'identité des responsables administratifs et pédagogiques du programme et de situer d'emblée leurs rôles et niveau d'implication dans le déroulement de l'évaluation interne.

Au terme de cette séance de prise de contact, l'équipe a invité l'ensemble des responsables de l'UFR à commencer le travail d'examen du rapport d'évaluation interne.

La première séance du travail sur site s'est déroulée suivant le programme ci-après :

- mot de bienvenue par le Professeur Ibrahima THIAM, Directeur de l'UFR SES de l'UIDT ;
- propos introductifs du Président de l'équipe des experts, Pr. Aly SAMBOU ;
- tour de table ;
- présentation de l'établissement par le Chef de filière LEA, Dr Birame SARR ;
- présentation du programme évalué et du rapport par le responsable de la filière LEA, président de la CIAQ.

Le responsable de filière a décrit le contexte général de déroulement du processus d'auto-évaluation. À sa suite, le président de l'équipe des évaluateurs a remercié l'ensemble du personnel de l'UFR de l'accueil qui leur a été réservé et a rappelé le sens et l'objectif de l'évaluation externe conformément à la vision de l'ANAQ-Sup.

Il a décliné le programme du jour qu'il a fait approuver par les membres du comité de pilotage présents. Ensuite, il a invité le personnel présent à une séance de présentations individuelles (Voir liste de présence) puis donné la parole au responsable de la filière LEA, À son tour ce dernier a souhaité la bienvenue aux membres de l'équipe des experts puis a fait une présentation de l'organisation interne de l'établissement. Dr Birame SARR a fait une présentation exhaustive du programme de formation en déroulant la maquette pédagogique dans ses spécificités, les objectifs, les compétences attendues, les profils de sortie et les révisions de la maquette avec l'intégration d'unités d'enseignement dans des activités pédagogiques et les matières applicatives et transversales, fondamentales et optionnelles.

Le déroulement de la maquette sur présentation Power point a permis de passer en revue les unités d'enseignement, les charges de travail des étudiants, la distribution des crédits, la place des matières fondamentales, etc.

La séance de présentation de l'offre de formation a donné suite à une discussion engagée autour des points suivants :

- le nombre des syllabus fournis en éléments de preuve ;
- les notes d'interim du responsable de filière ;
- la mutualisation des salles de cours et équipements pédagogiques ;
- l'absence de professionnels dans le comité de pilotage ;
- l'accompagnement et le suivi des diplômés à l'insertion ;
- la mobilité des étudiants aux niveaux national et international ;

- les conventions spécifiques avec des entreprises prestataires ;
- les éléments de preuve devant être fournis lors de la visite sur site ;
- la présentation de la maquette en accord avec les dispositions du décret 2012-1115 ;
- Etc.

Au terme de cette première séance de travail, vers 11h 20, l'équipe a rencontré, tour à tour, le personnel d'enseignement et de recherche, le personnel administratif, technique et de service puis les étudiants du programme de Licence LEA, option : Agroalimentaire.

- **Rencontre avec le PER : 11h 01 – 12h 05**

Dix (10) enseignants dont (08) PER et (02) vacataires ont été reçus et les échanges ont porté, entre autres, sur les profils, les syllabus, les conditions de travail, le niveau des étudiants, la charge de travail horaire, l'évaluation des enseignements, l'adéquation entre le profil et les enseignements dispensés, la digitalisation, le commerce électronique. Les enseignants sont globalement satisfaits du déroulement du programme.

- **Rencontre avec les PATS : 12h 45 – 13h 11**

Malgré le contexte de grève de l'intersyndicale des PATS qui prévalait au moment de la visite, quatre (04) PATS se sont présentés à l'entretien. La discussion a porté, sur les conditions de travail en rapport avec la filière LEA, leur implication dans le programme, leur rapport avec les étudiants et le corps enseignant. Pour le bibliothécaire, plusieurs ressources physiques et numériques sont à la disposition des étudiants et des enseignants. Des liens (sites) donnant accès à des ressources bibliothèques sont à la disposition du public. Les éditeurs ne disposent pas de la plupart des livres commandés et les enseignants n'expriment que rarement leurs besoins. Le responsable pédagogique gère les inscriptions, les notes, les attestations à l'aide d'un logiciel dédié à cet effet. L'assistante du directeur est impliquée dans la gestion des dossiers et participe aux assemblées du département lorsque des questions autres que pédagogiques sont traitées. Le personnel administratif, technique et de service est très motivé et impliqué dans l'animation et le fonctionnement de l'UFR.

- **Rencontre avec les étudiants : 13h 11 – 13h 31**

Les experts ont eu des échanges avec neuf (08) étudiants et ont porté sur l'opinion sur le programme LEA, leur implication dans le processus et leurs suggestions et recommandations. Les étudiants présents sont inscrits à différents niveaux (deuxième année et troisième année). Ils sont globalement satisfaits de la formation reçue, jugée très importante dans leur cursus. Ils apprécient positivement les matières d'application (comptabilité, agroalimentaire, droit, marketing et normes, etc.) qu'ils ne s'étaient pas imaginé faire en s'inscrivant à cette filière LEA.

Toutefois, ils ne sont pas impliqués dans le processus décisionnel et ne reçoivent pas de comptes rendus des assemblées de département.

À la suite de ces rencontres, l'équipe des experts a démarré la visite des locaux vers 14h25 mn. La rencontre de débriefing a eu lieu à la suite de la visite des lieux, après que l'équipe des experts s'est retirée une vingtaine (20) minutes pour faire le point sur la visite.

Lors de la restitution orale vers 15h 15, les experts et les membres du comité de pilotage ont examiné les différents champs et standards en vue de permettre aux responsables du programme d'être fixés sur les remarques et observations soulevées et d'y apporter éventuellement les réponses appropriées.

3.2- Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

L'équipe d'experts de l'ANAQ-Sup a été accueillie dans des conditions de travail correctes et propices à la réalisation de la mission d'évaluation. La direction et son équipe s'étaient montrés disponibles. Certains éléments de preuve étaient fournis sur place sur demande.

Ainsi, les responsables du programme ont été interpellés sur les syllabus, les cahiers de texte, les décisions portant création de la cellule interne d'Assurance Qualité (CIAQ), les notes d'interim, etc. La question de la maquette a fait l'objet d'une discussion relative aux matières d'application, à l'élément constitutif optionnel Agroalimentaire et aux matières d'appoint telles que les Technologies de l'Information et de la communication, le marketing digital, le commerce électronique qui ne figuraient pas dans la maquette etc.

La disponibilité du corps professoral, du personnel administratif, technique et de service et des étudiants était fort appréciable.

Globalement, le rapport est bien écrit et témoigne de la volonté de l'équipe de se conformer aux règles et principes préconisés par l'ANAQ. Il a été préparé suivant le référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-Sup. Tous les standards ont été renseignés. L'approche méthodologique (les étapes, les activités menées et les acteurs impliqués) qui a conduit à l'élaboration du rapport d'auto-évaluation a été décrite. Tous les éléments de preuve annoncés dans le document ont été mis à la disposition des évaluateurs.

IV. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-SUP.

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé
Le programme de licence en Langues Etrangères Appliquées, option Agroalimentaire, est régulièrement dispensé. Il a accueilli sa première promotion, au titre de l'année universitaire 2007-2008 et depuis plusieurs promotions sont sorties sans interruption, soit un total de treize (13). Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution
Le programme de formation en LEA, option : Agroalimentaire, vise les objectifs suivants : • Réussir l'acquisition des quatre compétences adaptées à des situations de communications et de traduction spécialisées ; • Développer, chez l'apprenant, une compétence en culture et civilisation des pays de langues étrangères ; • Construire, chez l'apprenant, une compétence polyvalente en langues étrangères appliquées au secteur de l'Agroalimentaire Ces objectifs de formation sont en parfaite adéquation avec la mission et la planification stratégique de l'UIDT qui sont, entre autres : - faciliter l'accès à l'enseignement supérieur ; - offrir des formations spécifiques, pratiques et opérationnelles dans les domaines des sciences économiques et sociales ; - améliorer les pratiques d'enseignement et d'apprentissage à travers plusieurs méthodes et techniques Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio – économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu du travail
L'option du programme de formation est le maintien de relations permanentes avec les acteurs du monde professionnel et socio-économique. En effet, les cours de spécialisation sont assurés par des professionnels sans oublier le stage en entreprise et les accords de partenariat. L'équipe pédagogique semble être consciente de l'importance de maintenir un lien avec le monde professionnel, en introduisant, à partir de l'année académique 2019-2020 au niveau du semestre 4, l'unité d'enseignement de spécialisation « Agroalimentaire » qui n'était dispensée qu'au niveau du semestre 5. Une telle réforme pédagogique renforce les

connaissances techniques de l'étudiant pour une meilleure insertion dans le marché du travail et permet l'organisation des visites de sites et des sorties pédagogiques. La décision de création d'un bureau des stages procède certainement de ce souci de maintenir un lien vivant avec le monde socio-économique.

Toutefois, l'existence et les missions de ce service essentiel ne semblent suffisamment connues des étudiants des deuxième et troisième années. En outre, les conventions avec les entreprises accueillant les étudiants en stage et les rapports de visite d'entreprise devraient être inscrits en ordre de priorité dans l'agenda du responsable de filière.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées

Les processus et compétences sont clairement indiqués dans l'organigramme de l'UFR et sont communiqués à tous les acteurs, sans oublier les fiches de postes.

Notons que les responsables pédagogiques (La Vice-directrice et le Chef de département) sont nommés par un arrêté rectoral, et le responsable de filière par une décision du Directeur conformément au décret n° 2020 - 979 du 23 avril 2020 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement des Universités publiques.

Les fonctions de Chef de département et de responsable de filière peuvent être assurées par tout collègue désigné par une note d'intérim pour une période déterminée.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Il est clair que le PER a joué un rôle important en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre du programme de **formation**. Les conseils d'UFR et de département restreints aux enseignants permettent aussi d'échanger régulièrement sur l'offre de formation. Il a été tenu un atelier d'évaluation et de révision du programme de l'UFR/SES, les 03 et 04 novembre 2017 à Royal SALY. Le PER est impliqué dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre du programme.

Les maquettes, les contenus et les modalités d'enseignement sont élaborés et adoptés à la suite de concertations.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance-qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Comme indiqué plus haut, un atelier de révision de la maquette est organisé. Il y a aussi les rencontres d'harmonisation des pratiques pédagogiques. Toutes ces actions, initiées par le comité Assurance Qualité de l'UFR, permettent de réajuster le programme pour l'adapter aux besoins du monde socio-économique.

Les remarques et recommandations des experts de l'ANAQ-Sup issues de l'accréditation du programme de LEA en 2015 ont servi de base lors de la révision de la maquette en 2017-2018. Le programme a introduit, à partir de l'année académique 2019-2020 au niveau du semestre 4, l'unité d'enseignement de spécialisation « Agroalimentaire » qui n'était dispensée qu'au niveau du semestre 5.

Cependant, malgré la conduite de l'évaluation des enseignements, il n'existe aucune preuve écrite de l'exploitation ni de la description du cadre d'application des résultats issus de cet exercice.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01. Le programme d'études dispose de maquette structurée, de plans de cours et syllabus correspondant à une mise en œuvre coordonnée du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

L'offre de formation est structurée en conformité avec les orientations et normes stipulées par le système LMD qui est appliqué au programme dès son démarrage. Les enseignements sont semestriels. Les UE sont classées en trois catégories : UE fondamentales, UE transversales, UE optionnelles. Les EC disposent de syllabus et de plans de cours. Les contenus sont ajustés de sorte à avoir une cohérence d'ensemble entre les différents enseignements qui composent le programme. Ainsi, dans un souci de cohérence avec les objectifs du programme, les enseignements dans les UE de langues et leurs évaluations sont adaptés au vocabulaire du secteur agroalimentaire. Par ailleurs, il importe de souligner l'organisation d'un atelier d'évaluation et de révision des programmes de l'UFR/SES, tenu les 03 et 04 novembre 2017, dans le cadre de l'évaluation continue des enseignements et la révision de la maquette. Plusieurs participants ont pris part à cet atelier : 21 enseignants permanents de l'UFR SES - Le coordonnateur du CDP - le Directeur de la CIAQ - le DEIPVU - 10 acteurs professionnels - le Chef des Services Administratif - Le Chef du Services Pédagogique - le responsable des Stages et point focal de la DIRE - 04 assistantes

pédagogiques - l'assistante du Directeur - l'assistante du Vice-directeur - 02 représentants des anciens étudiants.

L'atelier s'était fixé les objectifs suivants : Réviser l'offre de formation en Licence - Réadapter les contenus didactiques aux besoins du marché de l'emploi - Proposer des offres de formation en Master - Révision de l'offre de formation.

Un échantillon significatif de syllabus dans tous les EC montre le contenu des enseignements et la correspondance entre orientations pédagogiques du programme et objectifs généraux du plan stratégique de l'UIDT.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02. Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme de formation est construit autour de deux langues étrangères (langue A et langue B), des parcours (Agroalimentaire et **Commerce** international) et des matières d'application qui sont entre autres : l'économie générale, l'introduction au droit, le marketing et les normes, la sociologie, l'entrepreneuriat, le droit du travail, les techniques de l'agroalimentaire, l'informatique, etc.

Le Projet Personnel et Professionnel (PPP), l'UE entrepreneuriat/Création d'entreprise, le stage crédité et la soutenance de mémoire, préparent l'étudiant au monde du travail. . .

Les disciplines scientifiques sont prises en compte dans l'élaboration de la maquette. Les découvertes du monde du travail, comme « la visite en entreprise » sont intégrées dans le programme d'études.

Les enseignements sont organisés en cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD), travaux personnels de l'étudiant (TPE) avec des contenus spécifiques prenant en compte le profil de sortie de l'étudiant.

Toutefois, l'encadrement des travaux des étudiants n'est pas fixé par des règles consensuelles connues de tous ; il n'existe, en effet, aucun document institutionnel (charte ou canevas pour l'encadrement des travaux) conçu à cet effet.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03. Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées

Au niveau de l'UIDT, il y a une charte des examens qui règlemente les conditions d'obtention des diplômes et attestations. La charte en question est communiquée à tous les acteurs. Il convient de faire observer que la charte des examens, adossée au Décret N° 2013-874 modifiant certaines dispositions du décret 2012-1114 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Licence, introduit une lourdeur inutile dans le processus d'organisation des examens. En

effet, elle prévoit que l'arrêté de mise en place du jury de délibération soit pris par le Recteur de l'université.

Dans le processus intervient aussi un bureau des examens.

Dès la fin de la délibération et la proclamation des résultats, chaque étudiant reçoit de l'université, son relevé de note pour procéder à des réclamations s'il constate des erreurs dans ses notes dans les délais réglementaires de 72 heures. Les résultats sont aussi publiés au tableau d'affichage.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04. Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme dispose de données claires sur les taux de réussite des étudiants de la licence de LEA. En effet, des statistiques sont régulièrement établies sur le taux de réussite pour chaque niveau. La crise sanitaire due au COVID 19 qui a fait sombrer les universités sénégalaises dans une longue période de sept mois (mars –septembre 2020) sans activité pédagogique, serait le facteur déclencheur de la baisse du taux de réussite de 45% au titre de l'année académique 2019-2020. Un aperçu sur le tableau des résultats de la première, deuxième et de la troisième année fait apparaître respectivement des taux de réussite moyen de 64%, 81%, 63% sur la période 2016-2022 satisfaisants.

Afin de maintenir cette bonne tendance, les responsables du programme pourraient poursuivre les efforts consentis dans le cadre du Contrat de performance de l'UIDT en instituant, notamment, un système d'accompagnement bénévole des étudiants en difficulté par leurs aînés de la troisième année.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Du point de vue scientifique et didactique, le personnel enseignant est suffisamment qualifié pour mener les activités pédagogiques du programme.

Le département a un effectif de 25 enseignants dont onze (11) permanents : 1 Professeur assimilé, 3 Maîtres de conférences titulaires, 6 Maîtres de conférences assimilés et un assistant. Les vacataires sont au nombre de quatorze (14), soit 56% du corps enseignant.

L'évaluation de l'enseignement se fait systématiquement à travers de questionnaires d'évaluation

Les cahiers de textes produits montrent le respect des syllabus par le corps enseignant. Les résultats sont transmis aux enseignants concernés et aux autorités académiques. Lors de la

répartition des tâches d'enseignement, les compétences didactiques des enseignants sont prises en considération.

Ils sont en mesure d'orienter leur enseignement vers des matières d'application et sont aptes à établir des liens avec d'autres thèmes abordés au cours de l'enseignement.

Les curriculums vitae des candidats retenus montrent une expérience professionnelle qui atteste de leur aptitude à appliquer l'enseignement de leur langue de spécialité à d'autres domaines.

Les professionnels intervenant dans des domaines variés tels que la comptabilité, l'économie générale, la sociologie des organisations, l'agroalimentaire, le droit du travail, le droit des obligations, le droit commercial, le marketing et les normes, etc. assurent une bonne partie des enseignements, renforçant ainsi le caractère professionnalisant de la formation. En outre, des questionnaires d'évaluation ont été confectionnés et remis aux étudiants après la fin de chaque module.

Cependant, malgré la conduite de l'évaluation des enseignements, il n'existe aucune preuve écrite de l'exploitation ni de la description du cadre d'application des résultats issus de cet exercice (Cf. Standard 2.03).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie

La répartition du temps de travail entre les activités d'enseignement, de recherche, de prestations de services et d'administration est régie par la loi 2019-02 du 31 janvier 2019 modifiant certaines dispositions de la loi n° 81-59 du 9 novembre 1981 portant Statut de Personnel Enseignant des Universités. La loi en question liste, entre autres, les catégories d'enseignants (Professeurs Titulaires, Professeur Assimilé, Maître de Conférences Titulaires, maître de Conférences Assimilé et Assistant) ainsi que leurs obligations de services.

Le contrôle des cahiers des charges lors de la visite montre des indications concrètes sur les tâches accomplies dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et de l'administration. On note aussi l'existence d'arrêtés de nomination des vacataires professionnels.

Le temps de travail effectivement consacré à l'enseignement et à la recherche correspond à celui prévu dans le contrat d'engagement/le cahier des charges. Le volume horaire total est de 3600 heures, pour l'option Agroalimentaire.

Les enseignants participent à l'organisation des examens, à la gestion du Département ou Unités de recherche de l'établissement, aux réunions et travaux des conseils pour un bon fonctionnement de l'institution.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible
Les enseignants du programme de formation bénéficient d'un voyage d'étude tous les deux ans. Plusieurs missions de recherche ont été réalisées dans la période de 2015 à 2021. Le personnel d'enseignement et/ou de recherche permanent du programme de la licence LEA, option Agroalimentaire, est constitué d'enseignants titulaires au nombre de onze (11) et de quatorze (14) vacataires professionnels provenant des institutions nationales et des entreprises Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s
Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.
Les conditions d'admission dans le programme de formation sont connues et publiées. La plateforme CAMPUSEN est chargée de l'orientation des nouveaux bacheliers faite en fonction de critères définis par le département. Seuls les bacheliers des séries littéraires sont admis dans le programme. Des admissions en L2 et L3 peuvent se faire sur la base d'une étude de dossier. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.
À la sélection, seuls les critères d'excellence sont pris en compte. Ainsi, l'égalité des chances entre hommes et femmes est effective au niveau du département de Langues Étrangères Appliquées. L'évolution des effectifs est, depuis l'ouverture de la filière, marquée par une présence d'hommes et de femmes, tous sélectionnés sur les seuls critères d'excellence. Sur la période 2016-2020, l'effectif inscrit est de 313 étudiants, dont 164 hommes et 149 femmes soit respectivement 52% des hommes et 48% des femmes. Les critères d'admission dans le programme sont les mêmes pour les hommes et les femmes. Il en va de même pour l'organisation des apprentissages et des évaluations. Il n'y a aucune discrimination, seul le mérite au travail permet de différencier les étudiants. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis
La mobilité des étudiants, telle que définie par le système LMD, n'est pas encore effective dans le programme de Licence LEA/Agroalimentaire.

En effet, l'absence d'une harmonisation des maquettes des programmes dans les différentes universités publiques du Sénégal ne facilite pas la mobilité à l'échelle nationale dans la mesure où elle ne rend pas possible la conservation des crédits acquis par l'étudiant à la suite d'un transfert.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s

Le programme de formation compte onze enseignants permanents et-vingt-un vacataires. Il faut noter que les enseignants-vacataires interviennent dans l'encadrement des mémoires. Le département de Langues Étrangères Appliquées compte 11 enseignants permanents pour un effectif global d'environ 313 étudiants. On a un ratio de 28 étudiants par enseignant permanent alors que la norme UNESCO recommandée est de 25 étudiants pour un enseignant.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

L'intervention d'acteurs issus du monde professionnel dans la conception et la mise en œuvre du programme, le cours de création d'entreprise, le stage crédité permettent à l'étudiant de se préparer à l'insertion dans le monde du travail. Le département dispose d'une liste de soixante-sept (67) étudiants diplômés de la licence, dont treize (13), option : Agroalimentaire, dans le milieu socioprofessionnel, et trente-sept (37) poursuivant leurs études de masters en France (10), à l'Université Cheikh Anta DIOP (3), Université Assane Seck (5), Université Gaston Berger-UFR-LSH-CRAC (5), Université Iba Der Thiam de Thiès (7), Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar (1), Université Cergy Pontoise (1).

Dans le cadre des études universitaires, les étudiants de la filière LEA ont effectué des stages attestés par les lettres d'accompagnement délivrées par le bureau des stages et des attestations de stage des entreprises. Des mémoires écrits et soutenus sont disponibles à la bibliothèque.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6: Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01. : Dotation en équipements et infrastructures

L'UFR SES dispose de ressources matérielles, financières et humaines permettant de garantir la régularité et la durabilité du programme. Le campus pédagogique est éclaté sur deux sites : VCN (13 salles de cours, 2 amphis, 23 bureaux) et Annexe (11 salles de cours, 8 bureaux). La dotation en équipements informatiques est essentiellement constituée d'ordinateurs fixes et des postes de travail, d'ordinateurs portables (pour les enseignants), de vidéo projecteurs et d'imprimantes. Le Tableau ci-dessous fait l'inventaire détaillé de la dotation en équipements et locaux à la

disposition du programme. Toutefois, la massification des effectifs, décidée par la tutelle, provoque une tension et un déficit sur les infrastructures pédagogiques avec de nombreuses répercussions sur le déroulement des enseignements et des retards dans l'exécution du calendrier académique.

Le programme de formation dispose de cinq (5) salles de cours dédiées en plus des salles de cours mutualisées avec les autres programmes, d'un espace langues, d'ouvrages spécialisés au niveau de la bibliothèque centrale et du centre de documentation, de l'accès des étudiants et des enseignants à Scholarvox et d'un logiciel de Gestion du Parcours de l'Etudiant (GPE).

Les vidéoprojecteurs sont mutualisés, les responsables pédagogiques disposent d'ordinateurs mis à disposition par l'administration de l'UFR.

Le département auquel est adossé le programme de formation exprime ses besoins, qui en général, sont pris en compte et satisfaits par l'administration de l'UFR.

Le programme dispose de ressources permettant d'atteindre ses objectifs.

La liste des infrastructures et équipements de l'UFR SES est consultable dans la liste des annexes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

V. Les points forts du programme.

Après lecture du rapport et exploitation des données issues de la visite sur site, nous avons relevé un certain nombre de forces favorables à la qualité de l'offre de formation. Il s'agit notamment des aspects ci-après :

Gouvernance

- Fonctionnement effectif de l'organisation interne et de la gestion de la qualité du programme à travers l'existence de mécanismes de prise de décisions et la présence des acteurs aux instances de décision.
- Existence d'une base de données des statistiques des étudiants dont certains sont insérés dans le milieu socio-professionnel et d'autres sont en situation de poursuite d'études en Master dans d'autres universités du Sénégal et de France ;
- Existence de fiches de postes et d'un plan stratégique ;
- Existence d'une cellule interne d'Assurance-qualité (CIAQ) fonctionnelle veillant au respect des standards de qualité fixés par l'Autorité nationale d'Assurance-Qualité ;
- Existence d'organes délibérants (Assemblée de département, Conseil d'UFR, etc.) et participation et implication du PATS dans les réunions de Département avec une bonne connaissance des enjeux du programme.

Offre de formation

- Une maquette globalement conforme aux normes LMD ;
- Une préprofessionnalisation du programme en semestre 4, dans les domaines suivants : Industrie agroalimentaire et Marketing et Normes ;
- Une révision assez périodique de la maquette en accord avec les besoins du monde socio-économique.
- Un programme de formation offrant un éventail assez large de débouchés aux diplômés ;
- Un nombre significatif de syllabus et de supports de cours présentés par la CIAQ et consultés sur place.
- Une forte implication du PER dans l'élaboration des contenus des enseignements.

Évaluation et suivi des enseignements

- Existence d'un suivi des enseignements par les responsables de classe par l'utilisation d'un cahier de textes permettant de contrôler le contenu des cours et le volume horaire alloué à chaque élément constitutif ;
- Élaboration et utilisation de fiches d'évaluation des enseignements.

Ressources humaines :

- Existence d'un corps pédagogique permanent et contractuel apte à dispenser les enseignements inscrits au programme ;
- La mutualisation effective du personnel administratif, technique et de service de L'UFR composé de 24 agents pour le fonctionnement régulier du programme LEA ;
- Disponibilité et engagement d'une bonne partie du personnel administratif, technique et de service.

Infrastructures et équipements pédagogiques :

- Gestion mutualisée de salles de cours et équipements pédagogiques permettant un bon fonctionnement des enseignements en temps normal ;
- Disposition de salles de cours fonctionnelles très spacieuses (250 places, 181places, 124 places) et dotées d'ordinateurs et d'équipements pédagogiques (écran de projection, vidéoprojecteurs, tableau noir et tableau blanc etc.) adaptés ;
- Disponibilité d'une documentation physique et numérique à la bibliothèque couvrant l'essentiel des domaines de spécialité du programme.

VI. Les points faibles du programme.

Un certain nombre d'aspects divers présentent des faiblesses que l'équipe des experts invite vivement les responsables du programme à améliorer. On peut relever, entre autres, ce qui suit :

Gouvernance

- Défaut de participation du personnel vacataire aux délibérations et aux réunions d'instance ;
- Faible représentation des étudiants dans les instances de décision< ;

Offre de formation :

- Absence de l'offre de formation d'un EC exclusivement consacré à la grammaire, enseignement central dans la construction des quatre compétences ;
- le manque d'ouvrages spécialisés en Agroalimentaire et langues de spécialité (arabe, allemand et espagnol) ;
- Absence d'un cours de méthodologie de la rédaction du mémoire ou rapport de stage ;
- Défaut d'analyse et d'exploitation des résultats issus de l'évaluation des enseignements ;
- Insuffisance des enseignements consacrés à l'option : Agroalimentaire, aux semestres 4, 5 et 6.

Ressources humaines :

- Non réactualisation de certains curriculums vitae du corps enseignant ;
- Sous-utilisation du service des stages et de l'accompagnement à l'insertion.
- le manque d'ouvrages spécialisés en Agroalimentaire et langues de spécialité (arabe, allemand et espagnol) ;
- l'insuffisance du personnel enseignant titulaire ;
- le faible taux d'encadrement.

Infrastructures

- Insuffisance du nombre de bureaux pour enseignants permanents du programme ;
- Capacité limitée de la bibliothèque par rapport aux effectifs des étudiants (51 places).
- Absence d'une salle des professeurs pour l'accueil des vacataires professionnels ;
- Insuffisance des ouvrages spécialisés en allemand et en arabe ;
- Insuffisance du nombre d'extincteurs dans l'établissement abritant le programme LEA ;
- Insuffisance d'agents destinés à assurer la sécurité des biens et personnes relevant du département.

VII. Appréciations générales

L'Université Iba Der Thiam de Thiès (UIDT) est un établissement public d'enseignement supérieur qui s'insère parfaitement dans le paysage de l'enseignement supérieur au Sénégal. Son offre de formation vise, à travers la filière de Langues Etrangères Appliquées (LEA) / Agroalimentaire, à donner aux étudiants les connaissances fondamentales, transversales et appliquées susceptibles de faciliter leur insertion dans le marché du travail.

Au terme de l'évaluation du rapport et de la visite de l'établissement, nous considérons que le programme devra continuer à travailler sur l'amélioration des processus pédagogiques et administratifs, particulièrement à la revue périodique de sa maquette pour l'adapter au contexte académique et socioprofessionnel du moment. Des efforts doivent être faits pour l'implication des professionnels dans la conduite des travaux dirigés et le renforcement des cours à orientation professionnalisante. Le programme doit aussi faire de la mobilité internationale des étudiants une réalité en signant des conventions avec des institutions étrangères.

La composition du personnel enseignant devrait aussi assurer un certain équilibre entre les différents collèges de langues ; en effet, il est souhaitable d'arriver à des effectifs égaux en PER permanent entre les langues B (allemand, arabe et espagnol).

Un regard sur les tableaux des résultats des dernières années fait apparaître des taux de réussite satisfaisants sur la période 2016-2022.

Les étudiants, dans leur majorité, semblent bien apprécier cette formation polyvalente et transversale qui leur offre l'opportunité de se spécialiser en Agroalimentaire ou d'envisager de travailler dans d'autres domaines connexes. Par ailleurs, durant leur temps de travail personnel, ils peuvent bénéficier d'un accès libre à une diversité de ressources documentaires physiques et numériques mises à leur disposition par la bibliothèque.

Sur le plan des infrastructures, les bâtiments, les salles de cours et les équipements matériels et pédagogiques (tables-bancs, ventilateur, splits, vidéoprojecteurs, tableaux noirs et blancs et écran de projections) permettent à la filière LEA de disposer d'espaces mutualisés pour dérouler correctement les enseignements.

L'équipe administrative fait preuve d'un engagement généreux et professionnel pour l'amélioration de la qualité du programme, et s'implique activement dans le fonctionnement de l'établissement.

VIII. Recommandations à l'établissement

Afin d'aider à l'amélioration de la qualité de l'offre de formation, l'équipe des experts fait les recommandations suivantes :

Gouvernance

- Favoriser la participation du personnel vacataire aux délibérations et aux réunions d'instance ;
- Améliorer la participation des étudiants aux instances de décision.

Offre de formation

- Introduire dans l'offre de formation un EC exclusivement consacré à la grammaire ;
- Introduire dans l'offre de formation un cours de méthodologie de la rédaction du mémoire ou rapport de stage ;
- Analyser et exploiter des résultats issus de l'évaluation des enseignements ;
- Améliorer le volume horaire des enseignements consacrés à l'option : Agroalimentaire, aux semestres 4, 5 et 6.

Ressources humaines.

- Optimiser l'utilisation du service des stages et de l'accompagnement à l'insertion ;
- Réactualiser annuellement les curriculum vitae du corps professoral.

Infrastructures

- Affecter des bureaux à tous les enseignants permanents du programme ;
- Améliorer la capacité de la bibliothèque par rapport aux effectifs des étudiants (51 places).
- Aménager une salle des professeurs pour l'accueil des vacataires professionnels ;
- Acquérir des ouvrages spécialisés en allemand et en arabe en nombre suffisant ;
- Améliorer le nombre d'extincteurs dans l'établissement abritant le programme LEA ;
- Renforcer la sécurité des biens et personnes par le recrutement d'agents de sécurité destinés à assurer la sécurité des biens et personnes relevant du département.

IX. Recommandations à l'ANAQ

- Travailler davantage à la vulgarisation du référentiel par des séances de formation et d'information à destination du PER, des PATS et des étudiants ;
- Communiquer de façon assez périodique, à travers les médias formels, sur les programmes accrédités afin d'encourager les autres à se soumettre à l'exercice.

X. Proposition de décision

ACCRÉDITATION PROPOSÉE

ANNEXES (Voir listes de présence) :

- PER :

Dr Mouhamadou Bamba DIOP (PER : Langue et civilisations arabes), M. Ousmane SANOKO (Vacataire : Civilisation arabe), Dr Edouard DIOUF (PER : Littérature comparée africaine et caribéenne), M. Amadou SOW (Inspecteur : Langue et civilisation allemandes), M. Seydou Mamadou DIA (PER : Traduction et civilisation espagnoles), Dr Mamadou Malal SY (PER : Langue et civilisation américaines), M. Papa Ibrahima DIOBAYE (Vacataire : Commerce inter, douane, transit et création d'entreprise), Dr Papa Alioune SOW (PER : Science du langage, responsable de filière LAC, Technique de communication et PPP), Dr Oumar NDIAYE (PER : Littérature britannique), Dr Bernard FAYE (Vacataire : grammaire française).

Quatre questions ont été abordées : adéquation entre le profil et les enseignements dispensés, avis sur les conditions de travail, propositions d'amélioration du programme, participation et implication dans la vie du département.

- PATS :

M. Thierno KANDJI (Directeur de la Bibliothèque centrale, diplômé de l'EBAD), Mme Katy SECK D'ALMEIDA (Assistante du département de la filière LEA), Mme DIEYE Ndèye Julie Astou Coly CISSÉ (Assistante du Directeur, titulaire d'un master), Mme Henriette Ndione NGOM (Chef du service pédagogique, BTS Bureautique), Late KARÉ (Aide bibliothécaire).

Trois questions sont posées : En quoi participent-ils, par leurs tâches, au fonctionnement du programme, Quels sont leurs rapports avec le PER et les étudiants et Avis sur leurs conditions de travail.

- Etudiants :

Cheikh Mamadou Moustapha TINE (L2), Seynabou Souleymane GUEYE (L3), Ndack NDIAYE (L3), Maïmouna KANE (L1), Babacar DRAME (L2), Youssou NDIAYE (L1), Maïmouna NDIAYE (L2), Cheikh Ibrahima GUEYE (L3), Yelli DIOP (L3), Galaye SALL (L2), Kana DIENG (L1), Lalla SOW (Master 1), Ismaïla BA (L1), Fatou Niasse DIANKHA (L3), etc.

Trois questions sont posées : Opinion sur le programme, implication dans le processus de prise de décision, suggestions/propositions d'amélioration du programme.